



SATISFACTION

95 % des stagiaires sont satisfaits



COLLECTIF



**ADDEAR 18**  
RÉSEAU DE  
L'AGRICULTURE  
PAYSANNE

Organisme de formation  
n°24180092618

Cet enregistrement ne vaut pas agrément  
de l'État (article L.6352-1 2 du code de travail)

# FORMATION FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR MA FERME EN CRÉANT UNE MARE



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les intérêts de la mare et l'interaction de son écosystème avec le système agricole
- Savoir analyser sa parcelle (botanique, alimentation en eau, ...) pour positionner correctement la mare sur son exploitation
- Acquérir les connaissances pour créer une mare dans son exploitation
- Être en mesure d'introduire une mare dans son système : positionnement, dimensionnement, mise en œuvre



## PROGRAMME

### Matin

Comprendre l'écosystème d'une mare et son impact sur la biodiversité sur la ferme

Connaitre la réglementation liée à la présence d'une mare sur la ferme

### Après-midi

Concevoir et entretenir une mare sur sa ferme toute en respectant la biodiversité présente et l'écosystème Remobiliser les compétences vues durant la journée sur un cas concret, sur une ferme



## MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Remobilisation des compétences vues durant la journée sur un cas concret, sur une ferme



## MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Tour de table et questionnaire



## INTERVENANT

Lucie JAMET, Chargée de mission à Nature 18

## PUBLIC

Paysan·nes, soucieux·ses de développer la biodiversité sur la ferme

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## DURÉE DE LA FORMATION

9H30 - 17H30

7H00

## DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

3 février 2025

Mairie d'Ardenais,

1 La Font Yon, 18170 Ardenais

## DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Inscription conseillée **ICI**



## TARIF

245 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour consulter nos conditions générales d'utilisation, cliquez sur ce lien :

[https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/car3\\_cgu-adear\\_centre-vl-v4-22102021.pdf](https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/car3_cgu-adear_centre-vl-v4-22102021.pdf)

**Pour en savoir plus, contactez-nous !**

Ne pas jeter sur la voie publique.



Installation.transmission@addear18.fr



06 18 77 43 77



Porté par :

**ARDEAR**  
CENTRE  
VAL DE LOIRE

Avec le soutien de :



**vivea**  
Fonds pour  
la Formation  
des Entrepreneur  
du Vivant